

April 2020



# Chantelle

# Masques barrières

Engagés dans la lutte contre le Covid-19

CL\_Studios

## Chantelle Lingerie

Engagés dans la lutte contre le Covid-19

Nous sommes le groupe CL (Chantelle Lingerie) – une entreprise familiale qui crée de la lingerie depuis 1876 et rassemble 8 marques :

Chantelle, CL\_Studios, Passionata, Chantal Thomass, Femilet, Livera, Orcanta, Darjeeling.

Face à la pandémie Covid-19 et au besoin urgent en masques de protection simples, nous avons mobilisé nos usines et notre expertise pour prototyper et produire des masques textiles à usage non sanitaire et aider à la protection de la population.

Le 20 mars, nous avons rejoint le Comité Stratégique de la lière Mode et Luxe (CSF) nommé par le Ministère de l'Economie Français pour coordonner la filière textile et fabriquer des masques de protection à destination des entreprises de secteurs essentiels à l'économie du pays.

Nos masques répondent aux exigences des Catégorie 1 et 2 créés le 29 mars 2020 en France par une note interministérielle, au terme d'une démarche supervisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Ils ont été testés et approuvés par la DGA (Direction Générale de l'Armement – Ministère des Armées), notamment pour les usages de Catégorie 1, à destination des professionnels en contact régulier avec le public.

Ce sont des masques textiles, lavables et réutilisables, fabriqués dans nos usines.



## Masques barrières Chantelle

### Informations techniques

#### 1. Type de masques – Masques barrière textile

Masques barrières textile répondant aux exigences du référentiel AFNOR SPEC S76-001:2020 et approuvé par la DGA.

#### Catégorie 1: à usage des professionnels en contact avec le public

Filtration >90% pour 3 microns, Respirabilité >96%

Port limité à une demi-journée (4h)

#### 2. Description produit – Triple couche avec bretelles ajustables

Masque barrière en tissu, bretelles ajustables

Triple couche : extérieur et contact peau en coton et couche intermédiaire en polyamide

#### 3. Composition – Coton & Polyamide

Couches extérieure et contact peau : 100 % coton (tricot circulaire)

Couche intermédiaire : 100 % polyamide

Jeu de brides : 52 % polyamide et 48 % elasthanne.

#### 4. Oeko-Tex Standard 100 – Certification Matières

Toutes les matières textiles employées sont certifiées Oeko Tex Standard 100.

#### 5. Durabilité au lavage ménager – Matières premières & Masques

Les masques barrière textile Chantelle résistent au moins à 50 cycles de lavages ménagers à 60 °C. Pas de détérioration de l'aspect et de retrait des matières.

#### Label Oeko-Tex Standard 100

Un tissu Oeko-Tex Standard 100 a été contrôlé à chaque étape du traitement : matières premières, ls, teinture. Il ne contient pas de produits chimiques nocifs pour la santé. Les tests en laboratoire comprennent pour l'instant environ 100 paramètres de contrôle et reposent sur des normes de contrôle internationales, ainsi que sur d'autres procédures d'essai reconnues.



## Masques barrières Chantelle

Informations commerciales

### 1. Conditionnement

Lots de 20 Masques

### 2. Prix

2,90€HT/unité soit 58€HT/lot de 20

### 3. Contact

[contact.masques@groupechantelle.com](mailto:contact.masques@groupechantelle.com)

NB : La couleur des masques est non contractuelle et peut varier selon nos disponibilités matières.



## Mise en garde

Extrait du référentiel AFNOR SPEC S76-001:2020

Le dispositif « masque barrière » est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Il est destiné au grand public et notamment à toute personne saine ou asymptomatique.

Le masque barrière n'exonère aucunement l'utilisateur de l'application systématique des gestes barrières, qui sont essentiels, ainsi que des règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales.

Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants de type FFP2 et les masques à usage médical (ou chirurgicaux) ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé.

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425

Un masque barrière est destiné à l'usage par des personnes saines ne présentant pas de symptôme clinique d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes.

Son port limité à une demi-journée permet de constituer une barrière de protection contre une éventuelle pénétration virale dans la zone bouche et nez de son utilisateur ou d'une personne se trouvant à proximité. Il a pour vocation de protéger cette zone contre tout contact avec les mains.

L'utilisation du masque barrière est envisagée par exemple pour une personne quittant son domicile pour se rendre sur le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés. Ce dispositif peut contribuer à la protection de l'ensemble d'un groupe portant ce masque barrière.

Seule la protection limitée contre le risque visé est revendiquée.

April 2020

+

# Chantelle

# Masques barrières

Engagés dans la lutte contre le Covid-19

CL\_Studios